



Évreux, le 5 juin 2015

ASSOCIATIONS : des démarches en ligne !

Le préfet communique

Dans le cadre de la simplification et de la modernisation du service public, désormais les associations peuvent se déclarer en ligne et réaliser leurs modifications statutaires ou de dirigeants en se connectant sur le site :

<http://compteasso.service-public.fr/>

Pour rappel, le greffe des associations est ouvert au public :

- le mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- le mercredi de 8h30 à 12h00
- le jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- et sur rendez-vous les autres jours.

Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Eure (DDCS 27)
Pôle Jeunesse Sport et Vie Associative
Greffe des Associations
Cité Administrative, Boulevard Georges Chauvin
27023 EVREUX CEDEX –
Affaire suivie par Chantal GAUTIER
tél. 02.32.24.88. 28
Mail : chantal.gautier@eure.gouv.fr

René Bidal

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35